

**ALICE AU PAYS DES SAVOIRS,  
Ou le réseau des savoirs de base en région Centre**

[Vincent CHENET](#)

**Résumé :**

La Région Centre a inscrit comme une de ses priorités le développement de la maîtrise par tous des savoirs de base non seulement lire, écrire, compter mais aussi la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication afin que chacun puisse devenir autonome dans la société de la connaissance.

Depuis 1999, la Région (soutenue par le FSE) a engagé dans le champ des savoirs de base, des moyens considérables en faveur de la maîtrise des savoirs de base, notamment, la structuration du réseau des Ateliers de Pédagogie Personnalisée, la mise en oeuvre de la plate forme de lutte contre l'illettrisme, et la mise en oeuvre du Visa Internet (initiation à Internet dans le cadre du projet Télémaque) au-delà des financements alloués annuellement en faveur du développement des actions de formation et de remise à niveau ouvertes à tous les publics de la région Centre.

L'objectif de la Région est désormais, dans la continuité de l'ensemble de ces projets déjà mis en oeuvre, de créer un véritable service de proximité et permanent de formation aux savoirs de base qui permettra à chaque habitant de trouver à proximité de son domicile un espace de formation, attractif, efficace, convivial et accessible à la demande.

La Région ambitionne, à terme, de fédérer l'ensemble des partenaires engagés, au-delà des spécificités de chacun, afin de favoriser l'émergence d'un véritable réseau régional des savoirs de base, Alice, «"Actions Locales Innovation Connaissances Essentielles", autour d'un outil commun : la plate forme Télémaque.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie régionale déclinée par le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle de développement, collectif et multipartenaires, en faveur de l'acquisition et le maintien à niveau des compétences fondamentales nécessaires à l'individu afin d'éviter sa fragilisation et/ou son exclusion sociale.

Avec près de 2,5 millions d'habitants, le Centre est la neuvième région française par sa population. Pays de châteaux et d'histoire, la superficie de la région est proche de celle de la Belgique.

Depuis le début de la décentralisation les compétences en ont été élargies, aujourd'hui la Région a une compétence pleine et entière en matière de formation.

La Région souhaite mettre la formation au cœur du développement régional tant pour sécuriser les trajectoires professionnelles des personnes que pour répondre aux besoins en compétence de l'ensemble des acteurs économiques.

## I. Un constat

Si l'on s'en tient aux données de l'ANLCI, il existe sur le plan national entre 11 et 14 % de personnes en situation d'illettrisme<sup>1</sup>, ce qui signifierait en effectif pour la région Centre, et sur la base des 2,4 millions d'habitants, un public cible avoisinant les 300 000 personnes. Si l'on s'en réfère aux données de la JAPD sur la classe d'âge de 17 ans, il y a chaque année environ 16 %<sup>2</sup> de jeunes repérés en difficulté qui ont terminé ou terminent leur parcours scolaire.

L'une des spécificités démographiques de ce phénomène est également la forte représentation du sexe masculin parmi les publics les plus en difficulté : 13,51 % des filles sont en difficulté contre 18,56 % des jeunes garçons (soit en moyenne régionale : 16 %). Ce phénomène est également vrai sur l'ensemble des classes d'âge.

Les organismes de lutte contre l'illettrisme de la région Centre atteignaient selon l'état des lieux de 1999, un effectif d'environ 4 000 apprenants dans un rapport moyen de 40 % d'hommes et 60 % de femmes. La dernière estimation revoyait ce chiffre à la baisse, aux alentours de 3 000 apprenants.

Une partie importante de la cible n'est donc pas concernée par la démarche de formation. A cela deux raisons principales :

- d'une part, une réelle difficulté de mobilisation des personnes,
- d'autre part une remontée d'informations qui ne concerne qu'un appareil de formation spécialisé dans la lutte contre l'illettrisme et qui ne reflète pas la problématique des personnes en situation d'illettrisme inscrites en formation et notamment en formation professionnelle.

## II. L'action de la Région

La Région Centre a inscrit comme une de ses priorités « donner à tous l'accès aux savoirs de base » et souhaite mobiliser les partenaires locaux et régionaux existants sur le territoire. Depuis 2001 le Conseil Régional investit d'une part sur la structuration des réseaux régionaux de lutte contre l'illettrisme et d'acquisition ou de mise à niveau des savoirs de base, d'autre part, de façon massive, pour accélérer l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et d'Internet en région Centre.

Des **plates-formes technologiques** facilitant la formation à distance, la formation des formateurs et la mutualisation des ressources ont été mises en place, des **actions d'animation et de travail coopératif** mobilisant au niveau régional les organismes de formation ont été enclenchées.

De plus, dans le cadre du PRDFP, un groupe de travail axé sur l'action prioritaire « mettre en œuvre un service de proximité pour l'acquisition et la maîtrise des savoirs de base » a été mis en place et vient de transmettre des propositions, pour une stratégie régionale collective et multi partenariale de développement pour l'acquisition et le maintien à niveau des savoirs de base.

---

<sup>1</sup> Enquête IVQ -INSEE – INED – ANLCI, octobre 2003

<sup>2</sup> Cf. Annuaire régional des données de la JAPD 2001-2002 : Région Centre, à paraître

## A. Savoirs de base

Par savoirs de base la Région entend l'ensemble des savoirs qui sont nécessaires en termes de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être pour être acteur de son développement individuel et social dans la société de la connaissance.

Une définition plus précise des compétences correspondantes, elle-même issue des définitions de l'ANLCI, a été proposée dans le cadre de l'appel à projets de formation 2005 de la Région, et est ici condensée. Il y a les compétences :

- **fonctionnelles pour la vie courante** : lire et écrire des phrases simples, trouver des informations dans des documents courants, donner et prendre des informations orales pendant un entretien, résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.,
- **facilitant l'action dans des situations variées** : lire et écrire des textes courts, argumenter, résoudre des problèmes plus complexes, utiliser plus largement des supports numériques, etc.,
- **renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance** pour être à l'aise dans la société, s'adapter aux évolutions, continuer à se former, etc. ce qui passe en particulier par l'apprentissage des TIC.

## B. La plate-forme illettrisme

La Région Centre a souhaité mobiliser les partenaires locaux et régionaux existants sur le territoire, notamment les centres de formation et les Centres de Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA). C'est ainsi qu'une action expérimentale de 3 ans a été mise en œuvre dès 2001 pour créer et animer une plate forme de lutte contre l'illettrisme.

L'objectif fut de contribuer à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme conduites par les organismes de formation en renforçant les compétences des formateurs par le biais de l'accompagnement individualisé et/ou de formations collectives, sans oublier les centres qui bien souvent ne disposent pas de tous les moyens nécessaires pour y faire face, notamment en équipements informatiques, en ressources pédagogiques mais aussi en ingénierie pédagogique.

L'action expérimentale a donc eu pour finalité de mettre en réseau les acteurs (50 organismes), d'homogénéiser les pratiques régionales, de favoriser la mutualisation des savoirs et savoir-faire et d'améliorer la professionnalisation de l'ensemble des acteurs. Elle s'est articulée autour de la création, de l'accompagnement et de l'animation d'une plate-forme régionale mettant les TIC au service de la lutte contre l'illettrisme.

De plus, ce projet a permis de fédérer les différents acteurs et financeurs intervenant dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme (organismes de formation, associations intervenant dans le champ social, acteurs institutionnels, Etat, Région, CRIA, Organismes Paritaires Collecteurs Agréés...).

Un programme régional de formation des acteurs intervenant dans la lutte contre l'illettrisme en région Centre et d'ingénierie pédagogique a été financé. Il fut conduit par les sept CRIA de la région Centre.

Par ailleurs, fort du succès de la première rencontre régionale qui s'est déroulée le 8 avril 2003 au Centre des conférences d'ORLEANS et qui a regroupé près de 500 acteurs, la Région a organisé à l'automne 2004 une nouvelle manifestation qui avait comme thème « l'illettrisme en situation de travail ».

La Région, au delà de la « plate-forme outil » et de la dynamique amorcée, œuvre pour la mise en place d'un schéma régional et pour la construction d'une politique de lutte contre l'illettrisme qu'elle souhaite réaliser en cohérence avec les orientations de l'Etat.

Elle finance pour cela :

1. Un programme de professionnalisation **des acteurs** dans chaque département soit près de 150 jours de formation.
2. Des missions distinctes :
  - un appui aux organismes de formation par les centres de ressources de proximité que sont les **CRIA**,
  - un travail sur les référentiels de savoirs de base par le **SCRIPT**.
3. Un équipement informatique aux **50 organismes de formation** ayant intégré la plate-forme.
4. Un travail en réseau des **organismes** : une dynamique réseau existe réellement aujourd'hui ce qui a facilité par exemple la réponse groupée au FASILD.
5. Un travail avec la **DRAF** : cinq CFA agricoles participent cette année à la plate-forme et un programme spécifique est en train de se mettre en place.
6. Un travail de réflexion depuis un an sur la manière de traiter l'illettrisme dans 20 CFA : certaines sections comme la restauration peuvent en effet compter jusqu'à 50 % des apprentis en difficulté de lecture.
7. Des rencontres dans le deuxième trimestre 2004 dans les territoires : des rencontres programmées avec l'appui des **partenaires sociaux, du CESR, des OPCA, des forces vives** (Centres des Jeunes Dirigeants, Jeunes Chambres Economiques...) afin de relever les bonnes pratiques dans la lutte contre l'illettrisme en entreprise ont été valorisés lors d'une manifestation régionale le 4 novembre 2004.
8. Des travaux avec le **CNFPT** ont porté en 2004 sur une sensibilisation des collectivités, une convention Signée en 2005 permet de mettre en œuvre les actions.
9. Une mission portée par un **expert**, Jean-Philippe RIVIERE, d'évaluation et de définition d'axes stratégiques pour le développement de la lutte contre l'illettrisme en région Centre : on ne peut pas se contenter sur une population totale estimée à 200 000 personnes relevant de l'illettrisme de ne compter que 3 000 bénéficiaires de formations de savoirs de base (chiffres REACT 2003).

### C. APP

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) constituent un des réseaux de formation continue maillant le territoire de la région Centre.

Il existe aujourd'hui 14 APP en région Centre sur les 469 APP répartis sur tout le territoire national. Ils accueillent entre 300 et 400 personnes par an pour des durées de formation variant entre 50 et 300 heures. En 2002, le réseau APP a réalisé 487 051 heures de formation, dont la part essentielle est relative à l'acquisition des savoirs de base.

Le public est constitué de jeunes ou adultes demandeurs d'emploi, salariés ayant un projet personnel ou professionnel identifié.

Les APP présentent une unité de rôle et d'action centrées sur la recherche de réponse aux besoins individuels de formation et sur la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée à ces besoins.

Mais cette dimension propre à chacune des structures met aussi en exergue la nécessité d'une dynamique de réseau.

Cet espace de formation et d'accès aux savoirs de base s'est doté d'une animation régionale afin d'accompagner la structuration du réseau, en favorisant les échanges de pratiques, la mutualisation des ressources et le développement de réponses adaptées aux attentes et aux besoins de proximité.

La Région a souhaité en concertation avec la DRTEFP (Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) de permettre aux APP de se doter d'une animation régionale qui accompagnera la structuration du réseau et favorisera la mutualisation des ressources.

Cette opération s'appuie sur deux volets :

- une mission d'animation, de coordination et d'accompagnement sur site qui sera assurée par la société,
- une mission de professionnalisation des formateurs

Les 14 APP en région Centre ont commencé dès février 2003, grâce à la mise en place d'un outil de gestion et de suivi (REACT), à travailler ensemble et à échanger sur leur fonctionnement, à organiser des réunions pédagogiques.

En 2004, l'animation régionale du réseau a permis aux APP de poursuivre ce travail en s'articulant principalement sur les axes suivants :

- les échanges et la mutualisation des pratiques, des ressources et de compétences,
- le développement et la recherche de nouveaux espaces et de nouveaux partenariats, la formation « tout au long de la vie » donnant de nouvelles opportunités, par effet de proximité, de coopération avec les entreprises,

- la réduction de la distance aux savoirs, par l'engagement du réseau APP dans la formation à distance,
- la conduite de projets communs : s'inscrire dans la dynamique européenne en répondant aux appels à projets. Un groupe de travail a déjà été constitué. Il a pour charge de préparer, dans le cadre du programme européen EQUAL une première réponse du réseau APP en adéquation avec les attentes de la Région et du champ d'intervention des APP, l'accès aux savoirs de base étant le pôle de compétences privilégié.

L'animation régionale du réseau APP s'appuie sur les aspects échanges et formation des formateurs car un des objectifs sous tendant cette action est de favoriser l'émergence d'un réseau de formateurs aux savoirs de base.

#### *D. Télémaque*

Le projet de la Région Centre est de proposer aux organismes de formation, aux formateurs et aux apprenants une offre pédagogique complète afin de :

- réduire l'appréhension liée à l'informatique et à l'Internet,
- anticiper les conséquences de l'introduction des TIC dans le monde du travail,
- préparer la population aux nouveaux usages induits par les TIC,
- accompagner les acteurs de notre région vers la société de l'information.

Le projet s'inscrit dans une double perspective :

- offrir à chaque habitant de la région la possibilité d'entrer dans la société de l'information : en facilitant la maîtrise des TIC par le grand public, en répondant aux besoins de qualifications liés aux transformations de l'organisation du travail, En optimisant l'utilisation des infrastructures mises en place.
- Soutenir l'offre de formations en région Centre : en personnalisant les parcours de formation, en surmontant les obstacles liés à la mobilité des stagiaires, en aidant à la formation et à l'équipement des acteurs de formation.

Le FEDER dans le cadre du PRAI (Programme Régional d'Actions Innovatrices) soutien le projet régional sur les 3 actions principales :

- la conception et l'expérimentation d'un centre de ressources technologique régional,
- la mise en place de ce centre de ressources régional et la mobilisation de l'appareil de formation régional,
- la mise en exploitation probatoire de ce centre de ressources par le développement de formations à l'usage d'Internet le Visa Internet centre.

Le Visa Internet Centre constitue une prestation personnalisée ayant pour objectif l'acquisition d'un savoir faire permettant de se familiariser aux usages des nouveaux outils et technologies liés à Internet. Il repose sur 4 points fondamentaux :

- le positionnement, qui permet d'identifier l'usage le plus adapté au besoin réel de l'individu, son niveau de compétence dans le domaine des TIC et définir un plan de formation ;
- les actions de formation individualisées et organisées sur la base des informations recueillies lors du positionnement ;
- l'attestation de compétences qui formalise les actions de formation dont bénéficie l'apprenant. Cette attestation prend la forme d'un Visa apposé sur "le passeport" remis lors du positionnement. Elle peut se doubler d'une certification officielle (B2I, NSI, PCIE) ;
- le suivi qui a pour but de maintenir et d'actualiser les connaissances de l'apprenant dans les domaines du Visa Internet Centre.

Aujourd'hui, après 13 mois, 30 000 visas sont réalisés, l'objectif étant 50 000 en 2 ans.

#### *E. Une convergence des réseaux : naissance d'ALICE*

Le décalage constaté entre l'acquisition des connaissances de base traditionnelle (savoir lire, écrire et compter) et les nouvelles exigences du monde économique liées à l'évolution rapide des techniques et des métiers, accentue les insuffisances et augmente les besoins en matière de maîtrise d'un socle minimum de connaissances indispensables à la socialisation.

L'appel à projets 2005 "achat de formations, lot savoirs de base" s'est articulé notamment sur l'objectif de la Région de construire un véritable service régional de proximité pour la maîtrise durable et l'acquisition de l'ensemble des savoirs de base, y compris la lutte contre l'illettrisme.

Les acquisitions de prestations de formations aux savoirs de base engagent divers opérateurs de formation aux savoirs de base à assurer des actions de formation qui s'inscrivent dans la priorité affirmée de la Région de donner la possibilité à tous les habitants de la région Centre de continuer à apprendre tout au long de leur vie, de maîtriser leur devenir.

La structuration du réseau régional des savoirs de base qui a pour ambition d'intégrer à terme l'ensemble des partenaires engagés dans ce champ autour de la plate-forme Télémaque (plate-forme de la Région) nécessite l'accompagnement et la professionnalisation des principaux acteurs : les formateurs.

A ce titre, ce projet de professionnalisation 2005 destiné à accompagner les formateurs dans une phase de transition et de construction d'un réseau régional, large et unique, savoirs de base se veut à la fois une continuité du travail de professionnalisation mené depuis 2004 en faveur de l'émergence d'un réseau régional des formateurs aux savoirs de base et une rupture par rapport aux pratiques pédagogiques, notamment sur les champs :

- accueil et positionnement,

- problématiques de l'individualisation,
- mutualisation des ressources,
- expérimentation de la FOAD.

**Vincent CHENET**

*Chef de service à la direction générale formation éducation au conseil régional du Centre  
Progressivement, la Région est devenue un acteur essentiel du développement du territoire  
et joue désormais un rôle incontournable d'animateur dans la vie économique, sociale et  
culturelle, notamment en matière de formation professionnelle.*